

QUEL DOCUMENT MÉDICAL POUR MA PRATIQUE DE LA VOILE ?

La **Licence Club Compétition** permet de participer à toutes les activités au sein du réseau FFVoile (du loisir à la compétition), si vous ne disposez pas de cette licence, voici les possibilités selon vos pratiques :

Je suis mineur.e

Je veux participer à une activité loisir (stage, entraînement, cours particulier)

Passeport voile /
Licence Club Adhésion

Remplir le questionnaire de santé

Si toutes les réponses négatives
Fournir une attestation en fin de questionnaire de santé

Si une réponse est positive ou +
Fournir un certificat médical de - de 6 mois mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la voile le cas échéant en compétition.

Je veux participer à une compétition

Licence Club Adhésion /
Licence Temporaire*

Je veux participer à une compétition grade 5A à 5C ou à une activité loisir

Licence Club Pratiquant /
Licence Temporaire*

Aucun document médical n'est demandé

Je suis majeur.e

Je veux participer à une compétition grade 4 à W

Licence Club Pratiquant /
Licence Temporaire*

Certificat médical de - d'1 an mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la voile en compétition.

*La Licence Temporaire ne permet pas de participer à une compétition délivrant un titre régional, national ou international et les sélectives correspondantes.

FFVoile

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE MAJEUR